



SECTEUR CONSOMMATION

Enquête rentrée scolaire en 6ème

2017 – 2018

17 Août 2017

Contact : Patrick Chrétien 06.42.18.05.74



WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG/RS_2017

Familles de France est un mouvement familial généraliste, libre de tout lien politique, confessionnel et syndical, reconnu d'utilité publique, qui participe à la défense des intérêts de la famille.

28, Place Saint Georges 75009 Paris

01 44 53 45 90

accueil@familles-de-france.org

Familles de France est agréé :

- Association nationale d'éducation populaire ;
- Organisation nationale de défense des consommateurs ;
- Organisme de formation ;
- Association d'usagers du système de santé.

Familles de France conjugue différents niveaux de représentations et d'actions :

- Les associations locales proposent des services sur le terrain,
- Les fédérations nationale et départementales animent le réseau et assurent une représentation.

Familles de France est affilié à l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et membre du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA).

Son président, Patrick Chrétien, siège au Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Familles de France est implanté dans 74 départements et représente plus de 43 000 familles dans 295 fédérations et associations de Métropole et d'Outre-mer.

SOMMAIRE

	Pages
1. Comment l'enquête est-elle conduite ?	4
2. Résultats de l'enquête 2017	6
2.1. Coût de la rentrée scolaire	
2.2. Coût moyen par type de commerces et catégorie de produits	
3. Evolution par rapport à la rentrée 2016	7
4. Analyse par catégorie de produits	8
5. Analyse par circuit de distribution	9
6. Qualité de l'accueil en magasin	10
7. Nos conseils pour limiter les frais de la rentrée	11
8. Les achats de fournitures scolaires sur internet	12
9. Fournitures de la rentrée scolaire 2017-2018	13
9.1. Les fournitures scolaires de la rentrée	
9.2. Les fournitures scolaires écologiques	
9.3. Les nouveautés de la rentrée	
9.4. Méfiez-vous des fournitures fantaisies : ludiques mais onéreuses	
9.5. Les cartables : faites le bon choix	
9.6. Offres de remboursement, reprise du cartable : point sur les offres	
9.7. Les cartables : bien choisir la taille	
10. L'allocation de rentrée scolaire (ARS)	19
10.1. Conditions d'attribution et montant	
10.2. Paiement	
10.3. Toutes les aides à la scolarité	
11. Les résultats scolaires des élèves français	22
12. Les effectifs de la rentrée 2017	24
12.1. Les Chiffres	
12.2. Quelques tendances à souligner	
13. Annexes	25

1. Comment l'enquête est-elle conduite ?



Pour la 33^{ème} année consécutive, Familles de France a réalisé son enquête sur le coût de la rentrée scolaire pour un enfant entrant en 6^{ème}.

L'objectif de cette enquête est triple :

- 1- **Suivre l'évolution du coût** de la rentrée au fil des années dans l'ensemble des magasins et sur les sites Internet ;
- 2- **Conseiller** les familles pour l'achat des fournitures scolaires ;
- 3- **Veiller** au bon rapport qualité-prix des articles.

Pour les magasins, le mode de réalisation de l'enquête est inchangé depuis l'origine. Depuis la première quinzaine de juillet, des adhérents bénévoles « Familles de France », relèvent dans leur ville respective et dans chaque circuit de distribution, le prix des articles de rentrée, suivant une liste type préétablie (Annexe 1).

Cette liste type est composée de **45 références scolaires** réparties comme suit :

- 17 fournitures papetières ou de classement (cahiers, classeurs, ...)
- 25 fournitures non papetières (équipement de la trousse, cartable, calculatrice, ...)
- 3 articles de sport (un jogging, une paire de chaussures de sport, deux paires de chaussettes)

Nous demandons aux enquêteurs de respecter scrupuleusement la désignation de l'article et de relever le prix de la référence correspondant au bon rapport qualité prix, pour une durée d'utilisation d'au moins 1 an.

Chaque année, nous pondérons nos résultats selon deux critères, les catégories de magasins et la répartition de la population sur l'hexagone :

Le prix moyen, de notre liste, obtenu pour chaque catégorie de magasin est ainsi ventilé :

- | | |
|---|-----|
| ▪ Hypermarchés : | 48% |
| ▪ Supermarchés et magasins populaires : | 32% |
| ▪ Magasins spécialisés : | 20% |

De même, le prix moyen obtenu en Ile de France et dans le reste de la France est également ventilé conformément à la répartition de la population sur le territoire français :

- | | |
|------------------------|-----|
| ▪ Ile-de-France : | 18% |
| ▪ Reste de la France : | 82% |

Le coût de la rentrée ainsi déterminé prend en compte la variation des prix à la consommation mais également, dans la limite du cadre fixé par la liste des 45 articles, l'évolution de l'offre en rayon et la perception relative que chacun peut avoir du bon rapport qualité prix.

Cette année, nous avons reçu 263 enquêtes provenant de 36 départements et réparties comme suit :

- 72 magasins de détail
- 77 supermarchés et grands magasins¹
- 114 hypermarchés²

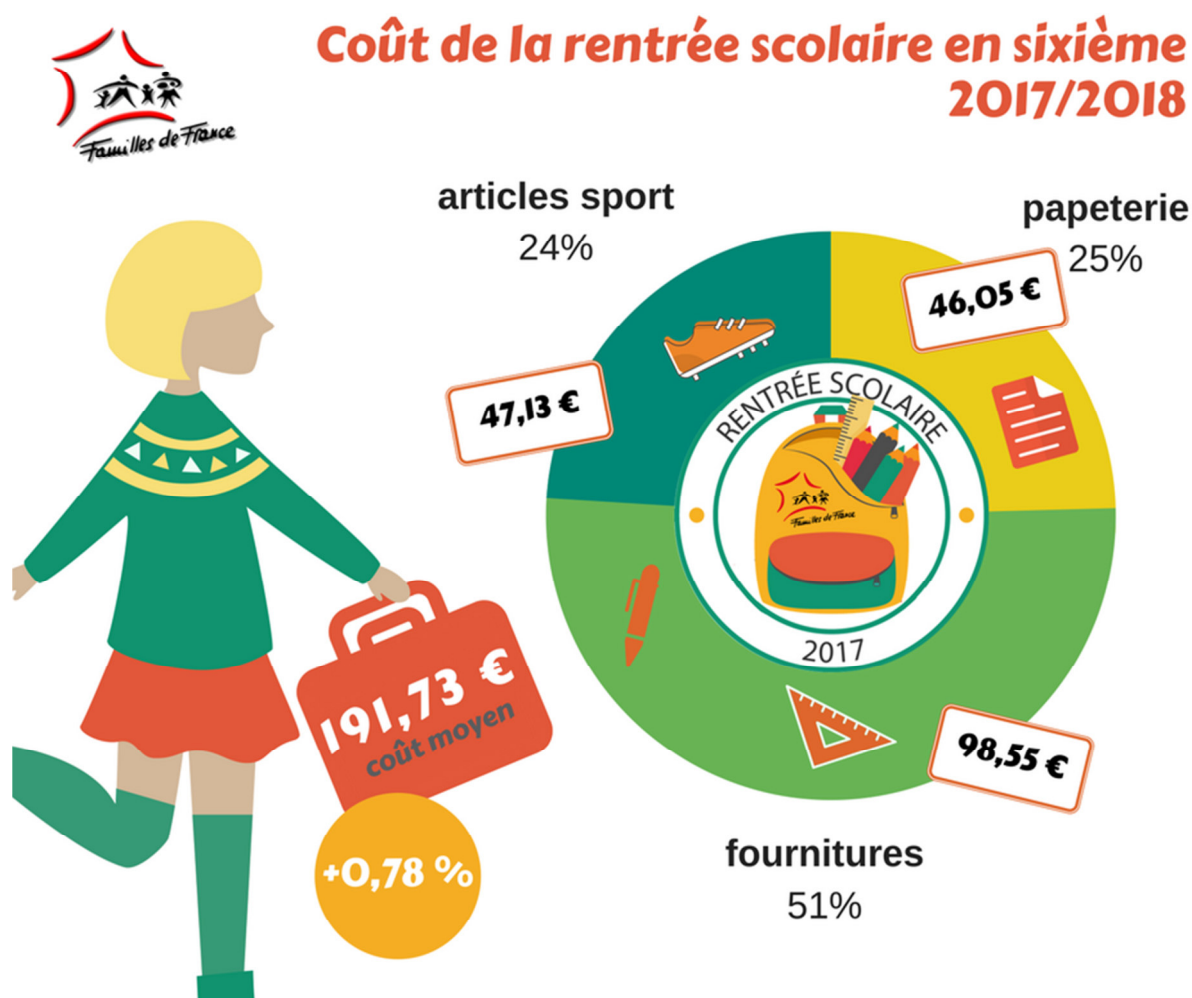
¹ Cette catégorie concerne les magasins dont la surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m² et les magasins populaires de centre-ville tel que Monoprix

² Les hypermarchés ont une surface de vente supérieure à 2 500 m².

2. Résultats de l'enquête 2017

Le coût de la rentrée scolaire 2017 s'élève à 191,73 € soit une augmentation de 0,78 %.

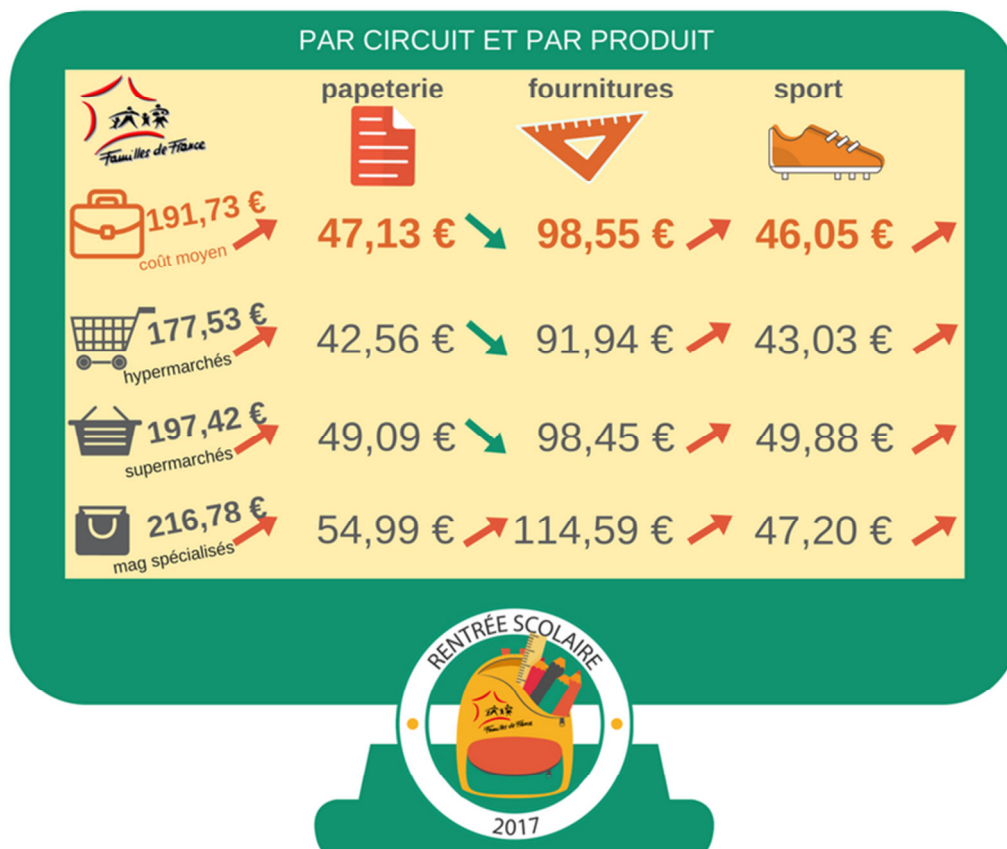
La hausse du coût moyen de la rentrée en 6^{ème} en 2017 progresse donc de 1,49 € par rapport à 2016.



3. Evolution par rapport à la rentrée 2016

- Rappel : le coût de la rentrée scolaire en 2016 pour un enfant entrant en 6^{ème} s'élevait à 190,24 €.

Coût de la rentrée scolaire en sixième 2017/2018



- Pourcentages d'évolution par circuit de distribution et catégorie de produits.

RENTÉE SCOLAIRE 2017		Papeterie	Fournitures non papetières	Articles de Sport	Total
					
Hypermarchés		-1,09%	0,58%	3,94%	0,96%
Supermarchés		-3,29%	0,66%	3,57%	0,36%
Magasins spécialisés		0,70%	0,65%	7,71%	2,12%
Coût moyen		-1,44%	0,68%	3,39%	0,78%

4. Analyse par catégorie de produits



2016
2017

Comparatif coût de la rentrée 2017 et 2016 par catégorie de produits



papeterie

47,82 €
47,13 €



fournitures

97,88 €
98,55 €



articles de sport

44,54 €
46,05 €

- Le poste « fournitures papetières et de classement » diminue de -1,44% pour s'établir à un montant de 47,13 €.

Le poste « fournitures papetières et de classement » s'élève à 47,13 € en moyenne et diffère selon le type de magasin : 42,56 € en hypermarchés, 49,09 € en supermarchés et 54,99 € en magasins spécialisés. Après avoir subi une forte augmentation l'année dernière (+2,5 %), ce poste diminue faiblement et l'on pourrait même dire qu'il se stabilise car la baisse est de moins de 1,5 %.

- Le poste « fournitures non papetières » s'établit à 98,55 €, soit une hausse minime de +0,68 % par rapport à 2016.

Le montant des fournitures non papetières s'élève à 91,94 € en hypermarchés, 98,45 € en supermarchés et à 114,59 € en magasins spécialisés. Nous constatons une quasi-stabilité du prix des produits composant ce poste dans les 3 circuits de distribution.

- Le poste « articles de sport » s'élève à 46,05 €, soit une augmentation de 3,39 %

Le coût moyen est de 43,03 € en hypermarchés, 49,88 € en supermarchés et 47,20 € en magasins spécialisés.

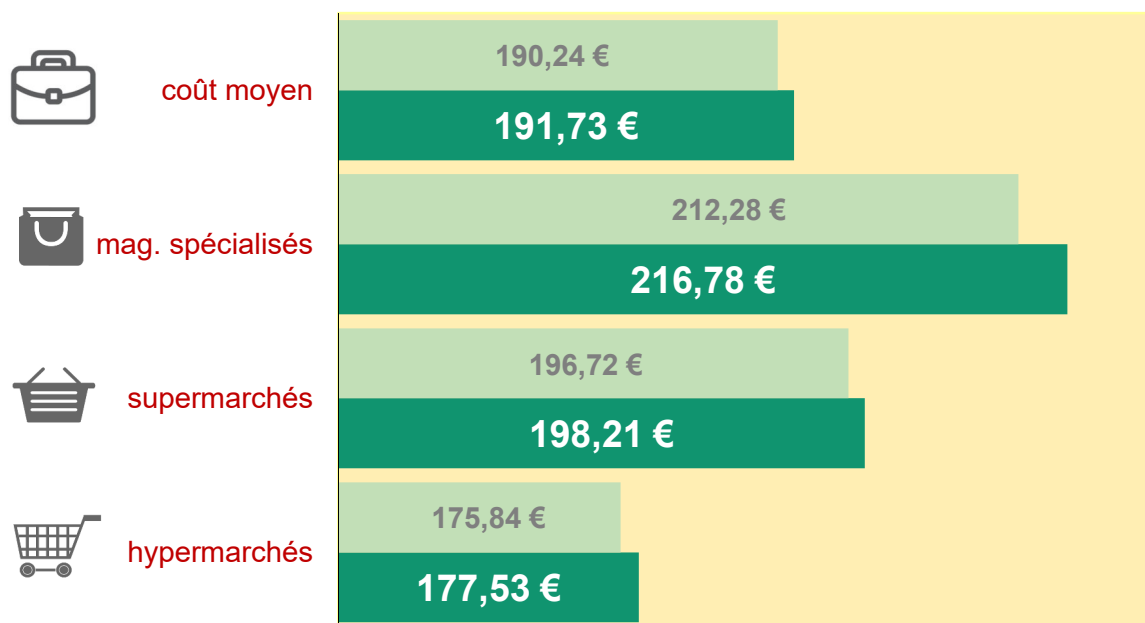
L'aubaine des soldes n'aura pas profitée à ce poste. De plus, on constate que les enquêteurs ont relevé des articles de sport de meilleures qualités et donc plus onéreux.

5. Analyse par circuit de distribution



■ 2016
■ 2017

Comparatif coût de la rentrée 2017 et 2016 par circuit de distribution



- Dans les hypermarchés, le coût moyen de l'équipement pour un enfant entrant en 6^{ème} en 2017 est de 177,53 €, soit une augmentation de 0,96 % par rapport à 2016 (175,84€).

Le prix moyen du poste « fournitures papetières » en hypermarchés a diminué de 1,09 %, baisse contrebalancée par le prix moyen du poste « fournitures non papetières » qui a augmenté de +0,58 % ainsi que celui du poste « vêtements » qui a subi une hausse de +3,94 %.

- Dans les supermarchés, le coût moyen de l'équipement pour un enfant entrant en 6^{ème} est de 198,21 € soit une augmentation très raisonnable de + 0,36 % par rapport à 2016 (196,72 €).

Le coût du poste des « fournitures papetières » en supermarchés a diminué de 3,29 % pour se situer à 49,09€ contre 50,76 € en 2016. Le poste des fournitures non papetières a augmenté faiblement de 0,66 % en 2017 tandis que le prix du poste « vêtements » augmente de 3,57%.

- En magasins spécialisés, le coût moyen de l'équipement pour un enfant entrant en 6^{ème} est de 216,78 € soit une augmentation de 2,12 € par rapport à 2016 (212,28 €).

Le prix moyen du poste des « fournitures papetières » avec une hausse de + 0,70 % et celui des « fournitures non papetières » qui augment de + 0,65 % sont pratiquement stables, alors que celui des « vêtements de sport » progresse de +7,71 %

A noter que sans le dérapage constaté dans les magasins spécialisés en articles de sport, la hausse du coût moyen des magasins spécialisés en fournitures scolaires papetières et non papetières reste très raisonnable à 0,66 %.

6. Qualité de l'accueil en magasin



Familles de France a mené cette année encore une enquête sur la qualité de l'accueil en magasin et sur le respect d'un affichage correct des prix. L'enquête a été réalisée auprès des mêmes magasins visités pour les relevés de prix.

- **Y a-t-il du personnel disponible en rayon pour aider les consommateurs ?**

45 % des enquêteurs ont estimé que le personnel était disponible pour les conseiller, contre 60% en 2016.

- **L'affichage du prix pour chaque catégorie d'article est-il correctement affiché ?**

33 % des enquêteurs ont trouvé que l'affichage du prix était satisfaisant contre 45% en 2016. Attention car le professionnel se doit d'être vigilant et doit afficher correctement ses prix sous peine d'être sanctionné.

- **L'affichage des prix, lorsque celui-ci est correctement affiché, est-il suffisamment lisible ?**

64 % des enquêteurs interrogés trouvent l'affichage des prix correctement lisible, contre 86% en 2016. Attention, en cas d'erreur sur les prix, les professionnels doivent faire payer le prix affiché au consommateur.

- **Le repérage en rayon est-il facilité par une signalétique particulière ?**

Les enquêteurs Familles de France sont 61% à nous indiquer que des magasins mettent en place une signalétique spécifique pour la rentrée scolaire dans leurs rayons. Ce chiffre reste stable par rapport à 2016 (62%).

7. Conseils pour limiter les frais de la rentrée.

CONSEILS POUR LIMITER LES FRAIS DE LA RENTRÉE

par FAMILLES DE FRANCE

L'achat de fournitures scolaires constitue « LA » dépense de la rentrée. Il n'est pas inutile en la matière de rappeler quelques principes essentiels qui peuvent être source d'économie. Voici les règles d'or.

1

LES FOURNITURES DE L'ANNÉE DERNIÈRE TU RECYCLERAS !

Vérifiez l'état du cartable, de la trousse, des classeurs... ceux-ci se réutilisent d'une année sur l'autre. Faites la liste des fournitures de vos tiroirs.

2

LES PRIX TU COMPARERAS !

Comparez les prix, cherchez les promotions permet de réduire les coûts de la rentrée et de trouver les produits que vous désirez au prix le plus bas.

3

UNIQUEMENT LE NÉCESSAIRE TU ACHÈTERAS !

Achetez que ce dont vous avez besoin. N'abusez pas trop des fournitures « gadgets » coûteuses et sans plus d'utilité que des fournitures basiques.

4

LES ACHATS PAR LOT TU ÉTUDIERAS !

Calculez toujours le prix de revient de l'article à l'unité pour vérifier l'économie que vous pouvez réaliser et pour les rouleaux de scotch la longueur fournie.

5

LES ARTICLES PREMIER PRIX TU ÉVITERAS !

Choisissez des articles ayant un bon rapport qualité prix : résistant à l'usage et à un prix raisonnable. Attention à la qualité et à la longévité des articles premiers prix !

6

LES ACHATS TU ÉCHELONNERAS !

Optez pour un étalement des achats : Seul bémol, cela vous oblige à retourner plusieurs fois en magasin.

7

LES COURSES SANS ENFANT TU EFFECTUERAS !

Allez faire vos achats, seul.e afin d'éviter d'être influencé.e par votre enfant.

8

AUX ACHATS PAR INTERNET TU PENSERAS !

Pensez à effectuer vos achats sur internet, ils peuvent s'avérer plus rapides et plus intéressants qu'en magasin.



WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG

8. Les achats de fournitures scolaires par internet



Quelques exemples que nous avons relevés³ :

- Sac à dos Eastpack noir à 30,90 € chez Cdiscount contre 49,99 € chez Cultura soit une différence de 19,09 €.
- Calculatrice scientifique Casio FX92 Spécial Collège Vert à 21,99 € chez Top office contre 17,40 € chez rentreediscount.fr soit une différence de 4,59 €.

LES ACHATS DE FOURNITURES SCOLAIRES PAR INTERNET

par FAMILLES DE FRANCE

Faire ses achats par internet est devenu incontournable et séduit de nombreuses familles de par sa simplicité, sa rapidité et l'évitement de la foule en magasin.

1 COMPARER TOUJOURS AVANT D'ACHETER

Vous serez surpris de découvrir la différence de prix entre sites marchands pour des articles identiques, notamment les produits qui coûtent le plus cher (la calculatrice ou le cartable) car vous pourriez réaliser de vraies économies

2 CHOISISSEZ BIEN LE SITE MARCHAND

Vérifiez que le site indique visiblement le nom de la société et de son gérant ainsi que les coordonnées complètes (dans la rubrique « mentions légales » du site) et lisez les avis des consommateurs sur ce cybermarchand.

3 LISEZ BIEN LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les CGV vous indiquent vos droits, vos garanties, les délais de livraison, les informations sur les prix, etc.

4 N'OUBLIEZ PAS QUE VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN DROIT DE RÉTRACTATION

Vous avez 14 jours suivant la livraison pour revenir sur votre décision d'achat en utilisant le formulaire de rétractation que le vendeur a l'obligation de vous fournir. La rétractation sur papier libre, clairement explicite sur la volonté de se rétracter, a la même valeur.

5 VÉRIFIEZ L'ÉTAT DE LA MARCHANDISE À LA LIVRAISON

Signalez à la livraison les éventuels dégâts au transporteur et marquez-les sur le bordereau de livraison. Si le produit est endommagé ou ne correspond pas à ce que vous avez commandé, adressez tout de suite une réclamation à votre transporteur et à votre vendeur.

6 VÉRIFIEZ LE MONTANT DES FRAIS DE PORT

Vérifier le montant des frais de port avant tout achat car ceux-ci peuvent être élevés, avoisinant parfois les 10 €. Il existe aussi, des frais de traitement de la commande. A vous de voir si cela reste avantageux ou non de passer commande.



WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG

³ Relevés effectués le 27 juillet 2017

9. Fournitures de la rentrée scolaire 2017-2018



9.1 Les fournitures scolaires de la rentrée

A chaque rentrée, son lot de nouveautés. Alors quelles sont les tendances pour cette rentrée scolaire 2017-2018 ?

■ Des fournitures scolaires toujours plus innovantes

Cette année encore, des fournitures scolaires aux graphismes originaux ou à la pointe de l'innovation sont présentes en rayon. Pour ce qui est des fournitures originales, on retrouve des trousse transparentes « spécial examen », des rollers à encre gel thermosensible qui permettent d'écrire et d'effacer à l'infini, des stylos porte-mines fluorescents.

- | | |
|---------------------------------------|--------|
| – Porte-mines fluorescent P200 PENTEL | 6,23 € |
| – Trousse transparente CLAIREFONTAINE | 3,80 € |
| – Stylo roller UNI-BALL "Signo" | 2,15 € |

■ Les fournitures à destination des enfants : les héros ou héroïnes tirés de leur dessins animés ou séries télévisées préférés

Les rayons sont pleins de produits scolaires sous licence et comme chaque année, tous les héros préférés des enfants sont au rendez-vous.

Plus chers que des fournitures classiques, les articles griffés sont des produits incontournables et restent des valeurs sûres pour les fabricants.

→ **l'univers des dessins animés, des mangas et des bandes dessinées**

Comme chaque année, les articles griffés et tirés des héros de bandes dessinées, des dessins animés et des films sont présents dans les rayons. Les fans de dessins animés et des films ont le choix entre des produits SOY LUNA, CHICA VAMPIRO, les MINIONS, AVENGERS, CARS, etc.

– Cartable SOY LUNA	29,99 €
– Trousse STAR WARS 23 cm	7,49 €
– Classeur CHICA VAMPIRO A4, dos 40mn	4,20 €

→ **Les griffes « sportswear »**

Les licences de sport restent incontournables cette année encore : PUMA, AIRNESS, CONVERSE, QUICK SILVER, VANS, DDP, RIP CURL, PSG, FC BARCELONE, OL, etc. ; que de marques pour ravir les sportifs !

– Trousse ronde STADE TOULOUSAIN	6,99 €
– Classeur FC Barcelone, dos de 4 cm	4,39 €
– Cahier de texte PSG, QUO VADIS	9,99 €

■ **Les fournitures de marque « distributeur : bon rapport qualité/prix**

Les fournitures de marque « distributeur » sont devenues un incontournable de la rentrée et ont un bon rapport qualité/prix

– Trousse ronde noire AUCHAN	4,50 €
– Cahier de texte CLAIREFONTAINE les fables de la fontaine	8,99 €

9.2 Les fournitures scolaires écologiques

Le facteur environnemental est au cœur du processus de fabrication d'une partie des fournitures scolaires.

Les entreprises du secteur ont toutes adopté une démarche sociétale c'est-à-dire qu'elles essaient de prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux de leur activité pour adopter les meilleures pratiques possibles et contribuer ainsi à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement.

Les certifications et les labels officiels foisonnent également sur les fournitures scolaires : Familles de France vous rappelle chaque année la signification de ces appellations afin d'acheter vos produits en toute connaissance de cause.

■ **Rappel des certifications et des labels officiels existants**

La marque « **NF Environnement** » est la certification écologique officielle française délivrée par l'Agence Française de Normalisation (AFNOR). A performances d'usage égales, la marque NF Environnement distingue les produits dont l'impact sur l'environnement est réduit. Pour obtenir la marque NF Environnement, le produit doit être conforme à des critères écologiques et d'aptitude à l'usage.

Les papeteries qui en bénéficient sont les Papeteries SILL, HAMELIN et que l'on retrouve notamment sous la marque OXFORD, SUPER CONQUERANT, dans les produits distribués par la grande distribution (CARREFOUR, AUCHAN, CASINO, SUPER U...) mais également dans les magasins spécialisés (PLEIN CIEL, MAJUSCULE...). Certains produits proposés par BIC ont également cette norme.

Le logo « **Forest Stewardship Council** » (FSC) qui répond aux principes du développement durable, d'une bonne gestion forestière et qui est reconnu notamment pour des articles FILOFAX, pour la gamme Green de STABILO et pour les produits distribués par les Papeteries SILL.

Le logo « **Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes** » (PECF) garantissant une gestion durable des forêts et qui est présente chez CLAIREFONTAINE, EXACOMPTA, QUO VADIS...

La certification ISO 14001 sur le management environnemental. Ce n'est pas à proprement parler un label. C'est une norme de certification environnementale internationale qui concerne les entreprises comme STABILO. Il y a également **la norme ISO 14021** qui s'adresse aux déclarations environnementales sur les produits, faites sous la seule et entière responsabilité des entreprises (exemple PENTEL).

Il existe également la certification « **ange bleu** » (Blauer Engel) qui est un écolabel d'origine allemande, créé en 1977.

Il est décerné par le Jury « Umweltzeichen », composé de 13 membres (associations de défense de l'environnement, de défense des consommateurs, syndicats, etc.). Il n'est décerné qu'à des produits conformes à un cahier des charges strict.

■ Un large panel de fournitures dites « vertes »

L'utilisation des matériaux recyclés est une des composantes majeures des fournitures scolaires. Le recyclage d'anciens produits comme le plastique, le bois, le papier se retrouve dans les stylos, les feuilles, les cahiers, dévidoirs à scotch...

UHU a développé une gamme de tube de colle fabriqué à partir de plastique d'origine végétale, notamment de canne à sucre.

STABILO a lancé depuis quelques années maintenant sa gamme GREEN en produits recyclés et en bois certifié FSC et un de leur stylo feutre est composé à 98% de matériaux recyclés (le corps, le capuchon, le cône, l'embout, le clip, la pointe, l'enveloppe du tampon, le tampon). D'autres fabricants proposent également ce type de produit comme par exemple la gamme Begreen de PILOT, la gamme Recycology chez PENTEL (64% de matériaux recyclés), la gamme Forever chez Clairefontaine réalisée avec du papier 100% recyclé, la gamme ecolutions chez BIC, la gamme greenlogic chez MAPED

On trouve également de nombreux produits à base de matériaux naturels comme le bois et sans solvants toxiques, des correcteurs à base d'eau, des cahiers dont les feuilles ne sont pas traitées au chlore ni aux azurants optiques et des produits de plus en plus rechargeables afin d'éviter le gaspillage.

- Stylo roller gel PENTEL 2,40 €
- Uni Stylo bille UNI-BALL Powertank Ecologique 2,10 €
- Cahier recyclé grands carreaux 96p 70g CLAIREFONTAINE 1,72 €

9.3 Les nouveautés de la rentrée

Voici quelques nouveautés en cette rentrée scolaire 2017

■ Des « micros » rollers de protection

HENKEL a sorti des rollers de correction de taille mini

- « Micro Rolly » lot de 3 2,50 €

■ Un stylo à encre gel métallisé bicolore

Pentel a élaboré un stylo roller encre gel métallisé et irisé avec 2 effets de couleur. Une couleur différente est reflétée sur fond clair ou foncé. En fonction de l'angle de vue adopté les effets de couleurs se modifient : sur papier blanc, les couleurs sont brillantes et irisées. Sur papier noir, elles sont métallisées

- “Dual metallic” de PENTEL (lot de 6) 10,61 €

■ Des stylos rollers à encre thermosensible

UNI-BALL a créé des stylos rollers à encre thermosensible c'est-à-dire que l'encre s'efface grâce au capuchon

- Roller phantom UNI-BALL 1,29 €

■ Bouteille de gouache

MAPED a développé une bouteille de gouache ressemblante à une petite gourde, lavable en machine

- Gouache color'peps (lot de 6) 9,66 €

9.4 Méfiez-vous des fournitures fantaisies : ludiques mais onéreuses

Les fournitures fantaisies sont certes attractives mais peuvent s'avérer chères. Un conseil : comparez le prix de l'article original et l'article version fantaisie et vous constaterez que cela peut vous coûter cher.

Fournitures basiques/fournitures fantaisies

STABILO mini surligneur Funnimals par 5 (dimension : 9,5 x 19 x 1,5 cm)	5,59 €
STABILO surligneur original par 6 (dimension : 11,1 x 1,9 x 17,6cm)	6,08 €
« Universal gom stick » MAPED	2,99 €
Gomme MAPED tecnic 600	1,09 €
→ Soit une différence de + 1,90 centimes d'euro	
Bâton de colle monstre 3M 8g (vendu par 6)	3,99 €
Bâton de colle 3M 8g (vendu par 5)	3,30 €

9.5 Les cartables : faites le bon choix



Le cartable est l'accessoire indispensable de la rentrée mais également l'article qui pèse le plus dans le budget des familles.

En rayon, le cartable se décline à roulettes, sous forme de sac à dos, de toutes les couleurs et de toutes les formes. Comment faire le bon choix ?

LES TENDANCES POUR LA RENTREE 2017/2018

Il y en aura pour tous les styles : des cartables, des sacs à dos, des trolleys...de toutes les couleurs et proposés sous de nombreuses licences.

Comment choisir celui qui sera le mieux pour son enfant ?

■ Les cartables

Le cartable est l'élément indispensable de la rentrée scolaire. Si le cartable de l'année dernière est encore en bon état, réutilisez-le. Cela vous fera faire des économies et en plus c'est un geste « développement durable ».

Coté confort, vérifiez que le cartable est adapté à la taille de l'enfant et qu'il soit léger.

Par ailleurs, les bretelles doivent être de préférence réglables et suffisamment larges pour s'adapter au mieux aux épaules de l'enfant.

Les bretelles et le coté dos doivent être matelassés afin d'assurer un portage dos confortable.

Pour que le cartable résiste mieux aux chocs qu'il subit, choisissez-le avec un fond rembourré en PVC, en cuir ou en mousse ou avec une gomme imperméabilisante.

Pour plus de sécurité, certains cartables disposent de bandes réfléchissantes afin de permettre de mieux voir l'enfant lorsqu'il fait sombre.

Nous vous conseillons toujours d'acheter un cartable un peu plus cher mais qui résistera dans le temps.

Coté tendance pour la rentrée, les cartables griffés sont toujours omniprésents dans les rayons mais attention ceux-ci coûtent beaucoup plus chers qu'un cartable basique à qualité égale.

■ Le Trolley (cartable à roulettes)

Le cartable à roulette a été en partie conçu pour soulager le dos de nos enfants. Ils sont pratiques car ils sont bien compartimentés, fonctionnels et sont renforcés pour la plupart. Veillez tout de même à ce que le cartable à roulettes ne soit pas trop rempli lorsque votre enfant devra le porter dans les escaliers.

Vérifiez que les roulettes ont des capots de protection pour éviter de salir les vêtements quand le cartable aura roulé dans l'eau ou la boue.

Portez également attention à la canne du trolley : en effet, celle-ci doit être facilement pliée et dépliée.

Sac à dos à roulette CARS	39,99 €
Cartable à roulette RIP CURL	64,99 €

■ Le sac à dos

Le sac à dos, plus adapté pour le collège et le lycée doit être également choisi en fonction de la taille de l'enfant, de sa fonctionnalité (nombre de rangements, poches intérieures...).

Le sac à dos doit avoir un renfort au fond du sac et sur les coins afin d'être le plus résistant et solide possible.

La gamme de sac à dos BODYPACK possède un système anti-ouverture pour les transports en commun et le plus est la garantie commerciale proposée qui est de 4 ans.

Sac à dos EASTPACK	49,99 €
Sac à dos QUICK SILVER	49,99 €

9.6 Offres de remboursement, reprise du cartable : point sur les offres

Depuis plusieurs années, la grande distribution multiplie les offres promotionnelles pour la rentrée scolaire. Sont-elles réellement avantageuses pour les familles ?

■ Reprise de l'ancien cartable

Nombreuses sont les enseignes de la grande distribution qui proposent des offres de reprise du cartable. Elles fonctionnent quasiment toutes de la même manière : en ramenant votre ancien cartable, non abîmé, pendant une période donnée, vous pouvez bénéficier d'un bon d'achat à valoir dans l'enseigne en question, d'un montant de 10 €, en général. Il s'utilise pour un minimum d'achat de 50 euros à valoir dans le rayon papeterie, fournitures scolaires, cartables.

Même si cette offre a le mérite d'exister, il n'est pas sûr qu'elle soit si profitable au consommateur car le montant minimal d'achat est relativement élevé (50 euros) et cela oblige le consommateur à effectuer l'intégralité de ces courses dans l'enseigne en question.

■ Offre de remboursement de fournitures scolaires

Cette année, nous avons remarqué que les offres de remboursement de fournitures scolaires se sont multipliées. Quelques exemples :

- L'enseigne CARREFOUR a proposé 50% d'économies sur 16 fournitures du mardi 25 Juillet au lundi 31 Juillet 2017 inclus. Le seul hic c'est que la réduction n'est pas immédiate et se transforme en cagnotte disponible sur le compte fidélité.
- Auchan propose une offre 50% remboursé où il est possible d'obtenir 2 articles d'école pour le prix d'un seul, et ce, sur 18 références (contre 15 en 2016)

Ces offres de remboursement peuvent être avantageuses s'il s'agit de fournitures dont vous avez réellement besoin. De plus, il est nécessaire de bien lire les conditions de l'offre promotionnelle avant d'acheter lesdits produits.

En résumé, pensez à vérifier :

- Les dates de l'opération afin de voir si vous êtes dans le délai pour en bénéficier ;
- Si les produits en votre possession sont bien ceux de l'annonce ;
- Les modalités de remboursement.



9.7 Les cartables : bien choisir la taille

Niveau scolaire	Taille cartable
CP	Entre 35 et 38 cm, optez pour un cartable léger
CE1	Entre 35 et 38 cm, avec des espaces de rangements suffisants
CE2	Entre 38 et 41 cm
CM1/ CM2	A partir de 41 cm avec des nombreux espaces de rangements
6ème	A partir 41cm

10. L'Allocation de rentrée scolaire (ARS) 2017

ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE (ARS)

par FAMILLES DE FRANCE



L'allocation de rentrée scolaire est une allocation versée sous condition de ressources par les caisses d'allocations familiales aux familles qui ont à charge un ou plusieurs enfants scolarisés. Elle est destinée à les aider à faire tous les achats nécessaires à l'enfant lors de la rentrée scolaire. Elle bénéficie à plus de 3 millions de familles, pour une dépense d'1,9 milliard d'€.

L'ARS est soumise à la CRDS, et après déduction (- 0,5%) les parents percevront donc concrètement selon l'âge :



CONDITIONS D'ATTRIBUTION



- L'enfant doit être âgé d'au moins 6 ans au 1/02/2018, et ne pas avoir atteint l'âge de 18 ans révolus au 15/09/2017.
- Scolarité : Il doit être élève, étudiant, ou apprenti gagnant moins de 55% du SMIC.
- Ressources : Les ressources de la famille ne doivent pas dépasser un certain plafond

PLAFONDS DE RESSOURCES POUR 2017

Sur l'année fiscale 2015, le revenu net catégoriel annuel imposable ne doit pas dépasser :

	24 404 € pour une famille avec un enfant
	30 036 € avec deux enfants
	35 668 € avec trois enfants
	5 632 € par enfant supplémentaire

- Vous êtes déjà allocataire Caf : aucune démarche à effectuer : l'ARS vous sera versée automatiquement si vous remplissez les conditions.
- Vous n'êtes pas encore allocataire, mais avez un enfant à charge et remplissez les conditions énumérées plus haut, déposez un dossier auprès de la CAF de votre département.
- Votre enfant a entre 16 et 18 ans : vous devez déclarer que votre enfant est toujours scolarisé pour la rentrée 2017 dans la rubrique « Mon Compte » sur caf.fr.
- Votre enfant est apprenti ou étudiant salarié, vous devez compléter et renvoyer à la Caf l'attestation justifiant de sa situation (adressée fin août).
- Votre enfant handicapé a 6 ans et reste à la rentrée scolarisé en école maternelle, depuis 2015 vous pouvez bénéficier de l'ARS.
- Vous dépassez de peu les plafonds de ressources ? Vous pouvez peut-être bénéficier de l'ARS différentielle.



Historique : les réformes de l'ARS

1. Depuis la rentrée 2002, deux ARS coexistent : l'une à taux plein, l'autre à taux différentiel bénéficiant aux familles qui dépassent les plafonds de ressources.

2. Depuis 2008, le montant de l'ARS est modulé en fonction de l'âge des enfants.

3. A la rentrée 2012, les montants de l'ARS ont été relevés de + 25%.

4. Depuis la rentrée 2014, l'obligation de fournir un certificat de scolarité pour les enfants âgés entre 16 et 18 ans a été supprimée : une déclaration sur l'honneur suffit désormais.

5. En 2015, les enfants handicapés maintenus en classe maternelle du fait de leur handicap sont éligibles à l'ARS.



WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG

10.1 Conditions et montants

Allocation différentielle

Les familles dont les ressources dépassent quelque peu ces plafonds peuvent bénéficier d'une ARS au montant minoré : l'allocation différentielle.

Calcul : l'allocation différentielle est égale, pour chaque enfant, à la différence entre :

1. les plafonds de ressources pour l'octroi de l'ARS à taux plein, plafonds qui sont majorés pour chaque tranche d'âge du montant de l'ARS, multiplié par le nombre d'enfants y ouvrant droit pour cette tranche d'âge
2. les ressources déclarées du foyer

Un exemple d'ARS différentielle pour éclairer cette règle de calcul compliquée :

Hypothèse d'une famille avec 2 enfants, un de 8 et un de 15 ans

1. le plafond de ressources pour bénéficier de l'ARS pour une famille de 2 enfants est de 30 036 €
2. le foyer déclare des ressources de 30 700 €, soit juste au-dessus du plafond
3. le montant de l'ARS taux plein est de 365,91 € pour un enfant de 8 ans et 399,48 € pour un enfant de 15 ans

Montant global d'ARS différentielle :

$$(30\,036 + 365,91 + 399,48) - 30\,700 = 101,39 \text{ €}$$

ARS différentielle due au titre de l'enfant de 8 ans :

$$(101,39 \times 365,91) \div [(365,91 \times 1) + (399,48 \times 1)] = 48,47 \text{ €}$$

ARS différentielle due au titre de l'enfant de 15 ans :

$$(101,39 \times 399,48) \div [(365,91 \times 1) + (399,48 \times 1)] = 52,92 \text{ €}$$

Montants réels perçus par la famille après déduction de la CRDS : **46,05 € pour l'enfant de 8 ans, et 50,27 € pour l'enfant de 15 ans.**

10.2 Paiement

■ Pour les enfants de 6 à 16 ans

La famille qui est allocataire et remplit les conditions énumérées plus haut n'a pas de démarche à faire : elle recevra automatiquement l'ARS à partir du **mois d'août**.

La famille qui n'est pas encore allocataire, mais qui a un enfant à charge et remplit les conditions énumérées plus haut, doit remplir un dossier auprès de la caisse d'allocations familiales de son département afin de percevoir l'ARS.



■ Pour les enfants de 16 à 18 ans

Pour les jeunes de 16 à 18 ans, le paiement se fait après que les parents aient justifié de la poursuite de la scolarité. Il n'est désormais plus nécessaire d'attendre le justificatif de scolarité fourni par l'établissement (donc la rentrée) : il suffit d'attester sur l'honneur que l'enfant est inscrit dans un établissement scolaire. Cette démarche se fait en ligne, à partir du 15 juillet, via l'espace " Mon compte " sur le site caf.fr ou depuis l'application mobile " Caf-Mon compte ".

■ Pour les apprentis

La Caf adresse une déclaration de situation à la fin du mois d'août, qui doit être complétée et retournée.

■ Rappel « ressources »

Depuis 2008, plus de déclaration de ressources puisque les Caf récupèrent automatiquement les revenus déclarés auprès des services des impôts. C'est la déclaration d'impôt 2015 qui sert au calcul des droits à prestation pour 2017.

10.3 Toutes les aides à la scolarité

Les aides financières à la scolarité : <http://www.familles-de-france.org/>

1. l'allocation de rentrée scolaire : <http://www.familles-de-france.org/node/193>
2. les bourses de fréquentation scolaire – école primaire : <http://www.familles-de-france.org/node/2277>
3. les bourses des collèges : <http://www.familles-de-france.org/node/1552>
4. les bourses de lycée : <http://www.familles-de-france.org/node/1462>
5. les bourses au mérite :
6. les aides financières pour les élèves inscrits dans la voie professionnelle
7. la prime à l'élève boursier reprenant sa formation
8. les aides aux élèves en internat
9. le fonds social lycéen ou collégien

Pour toute information : l'établissement scolaire

Bourses des collèges : nouveautés

À la rentrée 2017, les bourses de collège sont revalorisées de 25%.

A compter de la rentrée scolaire 2017-2018, la demande de bourse de collège en ligne est généralisée à tous les collèges publics de toutes les académies, suite à l'expérimentation réussie dans 5 académies en 2016.



POSITIONS DE FAMILLES DE FRANCE

Familles de France regrette de ne pas avoir été entendu sur un meilleur équilibre de la modulation par âge pour être au plus près de la réalité économique des familles et du coût réel de la scolarité.

La modulation de l'ARS (6-10 ans ; 11-14 ans et 15-18 ans) est une demande que Familles de France a émise depuis longtemps déjà. Mais notre mouvement pense qu'une simple modulation en fonction de l'âge de l'enfant ne suffit pas : nous soutenons, année après année, que les besoins de l'enfant évoluent en fonction de son niveau scolaire.

La modulation doit donc prendre en compte :

1. La classe (le coût d'une rentrée en primaire est bien moindre que la rentrée d'un lycéen, l'âge ne permettant pas non plus de prendre en compte des situations comme le redoublement, etc.) ;
2. La filière (les équipements demandés varient en fonction de l'orientation choisie, et certains équipements pour les filières professionnelles se révèlent nombreux et coûteux).

C'est d'ailleurs bien l'opinion des familles, puisque selon les données de la Cnaf (l'essentiel n°147 juin 2014) les bénéficiaires de l'ARS sont favorables à une prestation encore davantage modulée : les trois quart des parents d'un enfant en élémentaire jugent que le montant de l'allocation est suffisant, contre 51% quand l'enfant est au collège, et 40% quand l'enfant est au lycée.

11. Les résultats scolaires des élèves français

Au vu des résultats de l'enquête OCDE PISA 2015⁴, mesurant les performances en sciences, mathématiques et compréhension de l'écrit, la France affiche des résultats moyens et un système scolaire divisé en deux, révélant de fortes inégalités :

1. une proportion de bons élèves stable, et supérieure à la moyenne OCDE (18,4% des élèves)
2. mais une proportion d'élèves en difficulté, elle, en dessous de la moyenne (14,8% des élèves)

Avec un score de 495, la France se classe 27^{ème} sur les 72 pays étudiés :

1. Par rapport aux résultats 2006, la proportion d'élèves en difficulté en France a légèrement augmenté (+1 point) : elle se situe à 22% (plus d'un élève sur 4) contre 20% pour la moyenne OCDE.
2. Le constat selon lequel les élèves des milieux les plus défavorisés ont moins de chance de réussite à l'école se retrouve dans l'ensemble des pays de l'OCDE, mais c'est en France que les différences sont le plus marquées. A titre d'exemple : selon l'indice PISA, la progression d'une catégorie économique, sociale et culturelle relève les résultats des élèves en mathématiques de 38 points dans les pays de l'OCDE, et de 57 points en France (l'équivalent d'une année de scolarité).
3. En France 22% des élèves ont redoublé au moins une fois avant l'âge de 15 ans : c'est le double de la moyenne des pays de l'OCDE. Mais ce chiffre est actuellement en nette diminution puisque depuis 2015 l'Education nationale ne fait plus redoubler les élèves.
4. Les performances des élèves français en compréhension de l'écrit se situent par contre au-dessus de la moyenne de l'OCDE, et se sont même améliorées.

▪ Rentrée 2017 : nouveautés

- Classes de CP :
2 500 nouveaux postes créés, réduction des effectifs (12 élèves maximum en CP dans les quartiers défavorisés)
- Soutien scolaire : aide aux devoirs
Le programme « devoirs faits » proposera une aide aux devoirs gratuite au sein des établissements sous la forme d'un temps d'étude accompagnée, assurée par des enseignants volontaires, des assistants d'éducation, des volontaires de services civiques, associations, retraités et étudiants. Objectif : toucher 20% des collégiens en 2017, puis déploiement progressif de 2018 à 2020.
Des stages de soutien seront également proposés avant l'entrée en 6^{ème}.

▪ Rythmes Scolaires : adaptations possibles

Le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques précise « Saisi d'une proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseils d'école, le directeur académique des services de l'éducation nationale, agissant par délégation du recteur d'académie, peut autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ».

Un retour à la semaine de 4 jours dans les écoles élémentaires est ainsi autorisé :

1. dans la mesure où il existe un consensus local en ce sens,
2. sans modifier le temps scolaire total sur l'année ou sur la semaine.

⁴ Pisa 2015 « les défis du système éducatif français et les bonnes pratiques internationales » 6 décembre 2016



VIE DU MOUVEMENT

Notre objectif : construire des ponts entre les familles et l'école, pour que chaque enfant y trouve sa place et sa voie de réussite !

Le mouvement Familles de France intervient dans les établissements scolaires pour des actions de sensibilisation : nouvelles technologies, jeux vidéo, addictions, justice, santé, ... Des formations organisées par la fédération nationale permettent à un ensemble de bénévoles en relais local de proposer ces actions auprès de nombreux établissements.

Agréé Jeunesse et Education populaire, Familles de France intervient auprès des jeunes : nos associations proposent des accueils et des activités de loisirs multiples pour accompagner les projets, éduquer, et prévenir les risques.

En tant qu'association familiale, Familles de France travaille aux côtés des parents : conférences sur la parentalité, groupes de parole, cafés des parents, permanences et accueils... échanges et partages d'expérience pour progresser ou pour ne pas rester seuls face à ses problèmes.

Nos services aux familles :

1. Des accueils périscolaires : à la sortie de l'école, le mercredi, le temps du déjeuner ? A domicile ou en centre de loisirs ? Nos associations sont également présentes auprès des enfants et pour aider les parents à concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.
2. L'aide aux devoirs : accompagnement scolaire ou cours à domicile, on peut également profiter du temps après l'école pour apprendre autrement, ou réapprendre tout ce que l'on n'a pas forcément acquis. Nos associations travaillent directement avec les professeurs pour proposer après la classe des conseils personnalisés, et une aide individualisée, pour rassurer et booster la confiance des enfants dans leurs propres capacités.
3. Des activités de loisirs, culturelles ou sportives : nos associations proposent tout type d'activités – manuelles, artistiques, sportives, ou intellectuelles... – au goût de tous les enfants. Toutes aussi importantes pour la tête que pour le corps, elles sont essentielles à l'épanouissement : elles développent la curiosité, la confiance en soi, et d'autres compétences au-delà des compétences scolaires.
4. L'éveil pédagogique : dans les bibliothèques, médiathèques et ludothèques... Un accueil spécifique pour les plus jeunes par des équipes d'animation qui proposent aux enfants, en groupe, des activités d'éveil par le jeu, des animations autour du conte et de la lecture.

12. Les effectifs de la rentrée 2017

12.1 Les chiffres

Voici les prévisions d'effectifs du premier et second degrés, secteurs public et privé ⁵

Ecoles préélémentaires :	2 530 900 élèves -0,3 % par rapport à 2016
Ecoles élémentaires :	4 1210 600 élèves +0,2 % par rapport à 2016
Cycle collège ⁶ :	3 340 109 élèves +0,8 % par rapport à 2016
Dont la classe de 6 ^{ème} :	828 220 élèves +2,3 % par rapport à 2016
Cycle lycée ⁷ :	1 631 039 élèves +1,9% par rapport à 2016

12.2 Quelques tendances à souligner

La tendance générale : les effectifs de l'école élémentaire continuent de baisser, alors que les effectifs du second degré augmentent, un phénomène qui s'explique essentiellement par des raisons démographiques (la génération entrant au collège cette année est plus importante que celle rentrant en CP).

1. Préscolarisation à 2 ans dans les réseaux d'éducation prioritaire
Les effectifs d'enfants scolarisés dès 2 ans en maternelle devraient augmenter de +2% en 2017.
2. Scolarisation des élèves handicapés
Avec près de 50 200 enfants (soit +1,6% par rapport à 2016) dans le primaire et plus de 32 242 dans le secondaire, les effectifs des enfants handicapés accueillis en milieu ordinaire augmentent régulièrement.
3. Orientation au lycée
Tendance visible ces dernières années et qui se poursuit : les effectifs des filières générales et technologiques augmentent sensiblement plus rapidement (+1,9 %) que les effectifs des filières professionnelles, qui régressent (-1 %).

⁵ Prévisions d'effectifs d'élèves des premier et second degrés pour les rentrées 2017 et 2018. Notes d'information n° 03 et 04 - mars 2017. Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

⁶ 6^{ème} à la 3^{ème}, dont ULIS, SEGPA et préprofessionnel

⁷ Second cycle professionnel, technologique et général

13. Annexes

ANNEXE 1 : LISTE DES 45 ARTICLES DE L'ENQUETE EFFECTUÉE PAR FAMILLES DE FRANCE

Papeterie (17 articles)

- ▢ Cahiers de brouillon - lot de 5- 60g minimum
- ▢ Agenda scolaire (calendaire)
- ▢ Cahier de 96 pages - piqué - (21 x 29,7 cm) - 90 g - **(x2)**
- ▢ Cahier de 96 pages - piqué - (17 x 22 cm) - 90 g – **(x2)**
- ▢ Cahier de 96 pages- piqué- (24 x 32 cm) - 90g – **(x2)**
- ▢ Cahier de musique de 48 pages - (17 x 22 cm) - **à l'unité**
- ▢ Feuillet mobiles perforés - 400 pages - (21 x 29,7 cm) - 70 g minimum
- ▢ Copies doubles perforées - 400 pages - (21 x 29,7 cm) - 70 g minimum
- ▢ Pochette de 12 feuilles de dessin - (24 x 32 cm) - 180 g
- ▢ Pochette de 24 feuilles de papier calque - (24 x 32 cm) - 70 g
- ▢ Classeur rigide – (21 x 29,7 cm) – dos de 4 cm – **(x2)**
- ▢ Classeur souple – (21 x 29,7 cm) – dos de 2 cm – **(x2)**
- ▢ Intercalaires - (21 x 29,7 cm) - 2 lots de 5, 6 ou 7
- ▢ Pochettes plastiques perforées (21 x 29,7 cm) - lot de 100
- ▢ Protège-cahier transparent - (21 x 29,7 cm) - **(x2)**
- ▢ Protège-cahier transparent - (17 x 22 cm) – **(x2)**
- ▢ Protège-cahier transparent - (24x32 cm) – **(x2)**

Fournitures (25 articles)

- ▢ Protège document – 40 vues – format A4 – à l'unité
- ▢ Rouleau de plastique pour couvrir les livres - 6 mètres
- ▢ Roller de correction-bande sèche- minimum 12 m
- ▢ Etiquettes autocollantes blanches – 24
- ▢ Stylo plume
- ▢ 30 petites cartouches d'encre bleue
- ▢ Crayons à papier - hb ou 2b - **lot de 2**
- ▢ Pochette de 12 crayons de couleurs
- ▢ Pochette 12 feutres- lavable- sans solvant
- ▢ Stylos à bille (x4) (assortiment de couleurs)
- ▢ Effaceur - réécrivain – **(x2)**
- ▢ Gomme
- ▢ Bâton de colle de 8 g – **(x3)**
- ▢ Rouleau de ruban adhésif avec dévidoir – minimum 7m
- ▢ Règle plate en plastique - 30 cm- incassable
- ▢ Rapporteur en plastique - 12 cm- incassable
- ▢ Equerre en plastique - 21 cm - 60°- incassable
- ▢ Taille crayon avec réservoir
- ▢ Compas simple à mine sans accessoires – avec une bague de protection
- ▢ Boîte de gouache - 5 tubes
- ▢ Pinceaux de tailles différentes - **lot de 3**
- ▢ Ciseaux –minimum 13 cm
- ▢ Trousse
- ▢ Calculatrice pour collégiens (6^{ème} à 3^{ème})
- ▢ Sac à dos ou « cartable » pouvant durer 2 ans

VETEMENTS (3 articles)

- ▢ Jogging complet (pantalon + veste (pour un enfant de 12 ans ou 138 cm)
- ▢ Chaussures de sport -1 paire (du 36 au 40)
- ▢ Chaussettes –du 36 au 40 - **(X 2)**

ANNEXE 2 : NOMBRE D'ENQUETES EFFECTUEES PAR DEPARTEMENT



Nombre d'enquêtes par département 2017

Libellé département	Hypermarchés	Supermarchés	Magasins spécialisés	Total
06 Alpes-Maritimes			1	1
12 Aveyron	3	5	2	10
13 Bouches-du-Rhône	5		1	6
17 Charente-Maritime	2			2
18 Cher	9	13	4	26
19 Corrèze	4	2		6
24 Dordogne		3	1	4
28 Eure-et-Loir	9	9	2	20
30 Gard	3	1	3	7
34 Hérault	4		5	9
35 Ille-et-Vilaine	4	5	9	18
36 Indre	1		1	2
37 Indre-et-Loire	1	1		2
38 Isère	2	2	4	8
41 Loir-et-Cher	2	2	2	6
42 Loire	5	2	4	11
44 Loire-Atlantique	1		1	2
50 Manche	4	3	3	10
55 Meuse	4	4	2	10
57 Moselle	6	1	7	14
60 Oise	9	3	2	14
61 Orne		1		1
66 Pyrénées-Orientales	1	1		2
69 Rhône	1			1
71 Saône-et-Loire	11	6	3	20
73 Savoie	1		1	2
74 Haute-Savoie	1	1	3	5
77 Seine-et-Marne			1	1
78 Yvelines	2			2
81 Tarn	1	1	2	4
86 Vienne	4	3		7
92 Hauts-de-Seine	1			1
93 Seine-Saint-Denis	10	5	5	20
94 Val-de-Marne	2	2	2	6
95 Val-d'Oise	1		1	2
98 Guadeloupe		1		1
Total général	114	77	72	263